

LE SÉMINAIRE SUR LE DROIT LINGUISTIQUE – PROJET RÉUSSI !

Le droit linguistique : Où en sommes-nous ?

Voilà la thématique qui a été abordée lors du *Séminaire sur le droit linguistique*, qui a eu lieu à la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, à **Fredericton**, les 14 et 15 mars dernier. Cet important séminaire a accueilli des avocats, magistrats, professeurs ainsi que des étudiants en droit de l'Université de Moncton et de l'université hôte.

L'honorable **John H. GOMERY** a prononcé la conférence d'ouverture le vendredi soir. Dans son discours, le juge a parlé de son expérience personnelle en tant que membre de la minorité linguistique anglophone du Québec. Il a aussi discuté des différences entre le rôle d'un juge et celui d'un commissaire ainsi que de l'importance des relations entre les juges et les médias.

Les sessions de formation étaient animées par des spécialistes en droit linguistique, dont les avocats **Christian MICHAUD** et **Mark POWER**, les professeurs **Michel DOUCET**, **Pierre FOUCHER** et **Serge R OUSSELLE** et le commissaire aux langues officielles, **Michel CARRIER**. L'avocat **John TOWNSEND** a également partagé certaines de ses expériences dans la pratique du droit au Nouveau-Brunswick

Le repas du samedi midi fut agrémenté par la présence du nouveau commissaire aux services en

français de l'Ontario, **François BOILEAU**, qui a discuté de ses nouvelles fonctions et de son rôle en tant que commissaire en Ontario.

L'AJEFNB remercie sincèrement **toutes** les personnes qui ont contribué à la réussite de cette activité. Un merci spécial à Justice Canada, à la province du Nouveau-Brunswick (Programme de soutien aux langues officielles) et à la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Une invitation particulière avait été lancée aux étudiants et praticiens anglophones de Fredericton et d'ailleurs et la traduction simultanée était fournie. Toutefois, l'assistance était surtout composée de francophones.

L'AJEFNB OFFRIRA DEUX CAMPS D'ÉTÉ !

Excellente nouvelle – Le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a accepté de financer la tenue de deux camps d'été en droit : un pour les élèves du primaire et l'autre pour les élèves du secondaire ! Pour une **première** fois, l'AJEFNB offrira un camp d'été pour les élèves du primaire. Le thème du nouveau camp – L'éco-citoyen en devenir. Les dates arrêtées pour ces deux camps sont du 29 juin au 4 juillet et du 6 au 11 juillet 2008. Plus de renseignements à venir...

SESSIONS EN DROIT COLLABORATIF À VENIR

Justice Canada (Fonds de la famille axé sur l'enfant) a accepté de financer le développement de matériel de formation afin que l'AJEFNB soit en mesure d'offrir dès l'automne des sessions en droit collaboratif à moindre coût. Le projet en est à ses dernières étapes et nous espérons pouvoir offrir des sessions de formation dès l'automne 2008.

LE PLAN DE COMMUNICATION TIRE À SA FIN

Comme activité de clôture, l'AJEFNB a préparé de courtes capsules qui ont été diffusées pendant les deux dernières semaines de mars par les radios communautaires dans plusieurs localités de la province. Les capsules touchaient surtout les questions d'accès à la justice dans les deux langues officielles. Peut-être les avez-vous entendues ? Vos commentaires sont appréciés !

Nous vous rappelons que l'Association a encore en main des écriteaux et des dépliants explicatifs (produits dans le cadre du projet de promotion de la marque de point de service). Pour en obtenir, vous n'avez qu'à communiquer avec nous en composant le 506-853-4151. C'est gratuit !

NOUVEAU SITE WEB PRESQUE TERMINÉ

Les modifications techniques au site Web de l'AJEFNB vont bon train. La transformation en est à ses dernières étapes et le résultat va sûrement en valoir la peine ! Les membres de l'AJEFNB, ainsi que le public, pourront visiter le site *transformé* d'ici quelques mois. *Les bons plats prennent un peu plus de temps à préparer !*

RÈGLES DE PROCÉDURE DU N.-B. ANNOTÉES

L'AJEFNB remercie tous ceux et celles d'entre vous qui avez pris le temps de remplir le mini-sondage envoyé aux membres à la fin février. Nous avons pu conclure que le besoin d'une mise

à jour de cet ouvrage se fait sentir par une forte majorité. L'AJEFNB va donc déposer une demande d'aide financière pour procéder à une mise à jour de l'édition 2005 de l'ouvrage. Selon le financement que nous recevrons, notre objectif est de publier une nouvelle édition et en faire la vente dès l'automne 2009. C'est donc un dossier à suivre...

PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

La cause du financement du Programme de contestation judiciaire du Canada fut entendue à la Cour fédérale à Fredericton les 25 et 26 février. Le juge Luc MARTINEAU devrait rendre sa décision d'ici quelques mois.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'AJEFNB se réunira le 9 mai prochain, par conférence téléphonique. Si vous désirez qu'un sujet particulier y soit traité, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice générale en composant le 506-853-4154.

Le Bref est publié par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

<i>Présidente.</i>	Anik BOSSÉ
<i>Adresse</i>	AJEFNB Pav. Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton NB E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télexcopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel</i>	association@ajefnb.nb.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelque 260 membres.

L'ÉCO-CITOYEN EN DEVENIR CAMP D'ÉTÉ RÉUSSI !

Camp d'été en droit pour les élèves du primaire – Pour la toute première fois, l'AJEFNB a tenu un Camp d'été en droit pour les élèves de niveau primaire et ce fut un franc succès ! Grâce à un partenariat avec le ministère de l'Éducation du N.-B., le ministère de la Justice du Canada et la Faculté de droit de l'Université de Moncton, l'AJEFNB a été en mesure de tenir ce camp du 29 juin au 4 juillet 2008 à la Faculté de droit de l'Université de Moncton et au dire des participants et de leurs parents, l'aventure en a valu la peine !

En tout, une vingtaine d'élèves de la 6e, 7e et 8e année en provenance d'écoles francophones du Nouveau-Brunswick ont profité du camp et ont ainsi saisi l'occasion d'en apprendre davantage sur le fonctionnement du système juridique et politique canadien actuel. Un module pédagogique portant sur l'adoption d'un projet de loi en environnement (Loi sur le recyclage) a été développé; les élèves ont ainsi participé à une simulation du débat d'un projet de loi à l'Assemblée législative, mettant en valeur leurs talents de penseurs, de rédacteurs et de plaideurs. Une visite à l'Assemblée législative et à quelques tribunaux à Fredericton ont fait du Camp une expérience inoubliable.

Rappelons que le Camp en droit s'inscrit dans la programmation des camps d'été *Éducation Plus* de la province du Nouveau-Brunswick.

Mentionnons également que le Camp d'été en droit pour les élèves de niveau secondaire a eu lieu pour la 6e année consécutive pendant la semaine du 6 au

11 juillet 2008. Douze élèves de niveau secondaire y ont participé (onze du N.-B. et une de la Saskatchewan, par le biais d'un partenariat avec l'AJEFS). Ils ont assisté à une conférence portant sur l'importance des droits linguistiques au Nouveau-Brunswick et au Canada et ont simulé une plaidoirie en appel.

L'AJEFNB remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation des Camps d'été 2008. Un merci spécial aux partenaires financiers, sans qui de telles activités seraient impossibles.

NOUVEAU SITE WEB

Le site nouvellement construit de l'AJEFNB a été lancé dans le cadre des activités du Camp d'été primaire le 3 juillet dernier à la Faculté de droit de l'Université de Moncton (ajefnb.nb.ca). Il reste encore au webmestre à figurer certains aspects du site, mais il sera complètement fonctionnel pour les membres de l'Association à compter de l'automne 2008. Commentaires ? N'hésitez pas à les envoyer à la directrice générale, soit en composant le 506-853-4154 ou à directiongenerale@ajefnb.nb.ca.

CARRIÈRES EN JUSTICE

Le projet *Carrières en justice* a procédé au lancement de son site Web national (carrieresenjustice.ca) le 3 juillet dernier à la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Les jeunes participants du Camp d'été en droit primaire ont ainsi pu y assister. Ce projet vise à

sensibiliser les jeunes francophones et francophiles âgés entre 8 et 18 ans quant au fonctionnement du système judiciaire en plus de les encourager à utiliser les services juridiques en français. Il a comme objectif particulier d'éveiller l'intérêt des jeunes relativement aux diverses carrières juridiques en français tout en les renseignant quant à leurs droits. L'AJEFO (Ontario) est le promoteur du projet, alors que le site Web a été réalisé en collaboration avec Éducaloi. L'AJEFNB est un partenaire actif à la réalisation de ce site. Encouragez vos jeunes à le visiter !

NOMINATIONS DE MEMBRES À LA MAGISTRATURE

Sincères félicitations à **Jean-Paul OUELLETTE** pour sa nomination à la Cour du Banc de la Reine (avril 2008) (voir son profil ci-contre) et à **Paul DUFFIE** pour sa nomination à la Cour provinciale (juin 2008). Bravo !

PRIX D'EXCELLENCE POUR UN MEMBRE DE L'AJEFNB

Le 17 mai dernier, le président de l'American College of Trial Lawyers a remis au professeur **James Lockyer** un prix d'excellence pour le travail exceptionnel qu'il a accompli en formant les étudiants et les étudiantes de la Faculté de droit à l'art de la plaidoirie et en encadrant les équipes qui ont participé aux compétitions de plaidoirie parrainées par cette association. Félicitations !

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion de votre Conseil d'administration aura lieu le **13 septembre** prochain, dans la belle région de la Péninsule acadienne. Si vous désirez qu'un sujet particulier y soit traité, nous vous prions de communiquer avec la directrice générale en composant le 506-853-4154.

PROFIL DE DEUX MEMBRES

Zoël DIONNE – Originaire de la région du Madawaska, Zoël Dionne fut nommé juge de la Cour

du Banc de la Reine le 17 décembre dernier. Détenteur d'un baccalauréat en droit de l'Université de Moncton, il a pratiqué le droit en pratique privée pendant près de 25 ans à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, dans divers domaines jusqu'à sa nomination. Très actif au sein des milieux juridique et communautaire, cet homme dynamique est plus que sportif, s'adonnant au hockey, au ski alpin, au ski de fond, à la planche à neige, à la natation, au vélo, au canot et à la chasse et pêche ! Il trouve quand même le temps de faire de la lecture, ses intérêts aussi diversifiés qu'originaux. L'AJEFNB est particulièrement fière de pouvoir le compter parmi ses membres car il l'appuie depuis ses débuts, n'ayant jamais oublié de renouveler son adhésion !

Jean-Paul OUELLETTE – Originaire de Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick, Jean-Paul Ouellette a obtenu le baccalauréat en droit de l'Université de Moncton en 1984. Il a pratiqué le droit au sein du cabinet Godbout Ouellette dans les domaines du contentieux des affaires civiles, du droit commercial, du droit de la famille, du droit immobilier, du droit administratif et du droit municipal jusqu'à sa nomination le 14 avril dernier. Il est membre et vice-président du Comité des assurances auprès du Barreau du Nouveau-Brunswick. Félicitations !

Le Bref est publié par **l'association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.**

Présidente Anik BOSSÉ
Adresse AJEFNB
Pav. Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton NB E1A 3E9

Téléphone. (506) 853-4151
Télocopieur. (506) 853-4152
Courriel association@ajefnb.nb.ca
Site Web. www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelque 275 membres.

IMPORTANT COLLOQUE SUR LA JUSTICE FAMILIALE

Du droit de l'enfant à l'intérêt de la famille séparée
– Organisé par la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEFCL) et l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées, ce premier colloque canadien en français aura lieu à l'hôtel Delta Beauséjour les **7 et 8 novembre** prochain, à Moncton. Le colloque portera sur des nouvelles pratiques en droit de la famille ainsi que sur des modes de justice participative. Des juristes et des intervenants psychosociaux tant du Canada que de l'Europe présenteront leurs expériences et réfléchiront ensemble aux solutions gagnantes à promouvoir, toujours dans l'intérêt des familles séparées et recomposées. Plusieurs ateliers seront offerts avec des thèmes aussi variés qu'intéressants. Pour consulter le programme complet ou pour obtenir un formulaire d'inscription, nous vous invitons à visiter le site de la FAJEFCL **www.accesjustice.ca**. C'est un événement à ne pas manquer !

L'AJEFNB APPLAUDIT LE CHOIX D'UN JUGE BILINGUE

C'est le 5 septembre dernier que l'AJEFNB apprenait que le juge Thomas A. CROMWELL, juge bilingue siégeant à la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse, était le candidat recommandé par le gouvernement fédéral pour combler le poste laissé vacant par le

départ du juge Michel BASTARACHE à la Cour suprême du Canada. Comme bien d'autres organismes et intervenants, l'AJEFNB a demandé au gouvernement fédéral de choisir un juge qui puisse entendre toutes les causes dans les deux langues officielles du Canada, mettant ainsi l'accent sur le bilinguisme comme un des critères de sélection.

AUTOMNE = RECRUTEMENT !

La campagne 2009 débutera bientôt. Lorsque viendra le moment de recevoir l'avis de renouvellement de votre adhésion à l'AJEFNB, svp ne tardez pas et envoyez-nous votre formulaire rempli ! L'AJEFNB souhaite dépasser son record de cette année (277 membres) et ne peut réussir sans votre collaboration. En adhérant à l'Association dès la première invitation à le faire, vous nous aidez à réaliser d'importantes économies en papier et en frais de poste.

ASSISES ANNUELLES DE L'AJEFNB

L'AJEFNB tiendra son assemblée générale de 2008 le 8 novembre prochain, à l'hôtel Delta Beauséjour, à Moncton, dans la salle Petitcodiac, et ce à compter de 15 h 30. Tous les membres de l'Association sont invités à venir en grand nombre.

LA FACULTÉ DE DROIT
FÊTE SON 30e !

La Faculté de droit de l'Université de Moncton célèbre cette année le 30^e anniversaire de sa fondation. Plusieurs activités sont au menu entre les 6 et 8 novembre prochain pour souligner ce moment spécial de son histoire. Pour commencer, le juge Michel BAST ARACHE prononcera une **conférence** dans le cadre de la Conférence J.-Fernand-Landry le jeudi 6 novembre ayant comme thème La Cour suprême et les droits linguistiques. Pour les 7 et 8 novembre, la Faculté de droit organise un **colloque** intitulé *Réflexions sur la Loi sur les langues officielles du Canada, la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick et la protection des droits linguistiques*. Participeront au colloque des commissaires aux langues officielles et des juristes dont les langues officielles sont le champ d'expertise. Cette réflexion sur les lois sur les langues officielles et leur effet au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger alimentera certainement les recherches à venir dans le domaine des droits linguistiques. Un **banquet** le samedi 8 novembre clôturera les activités du 30^e. Sont conviés au banquet les membres de la magistrature, les juristes, les diplômés, les membres du corps professoral et du corps étudiant, le personnel des centres et de la bibliothèque et les amis de la Faculté.

Bravo et félicitations !

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le **3 novembre** prochain. Si vous désirez qu'un sujet particulier y soit traité, nous vous invitons à communiquer avec la directrice générale en composant le 506-853-4154 ou par courriel à l'adresse directiongenerale@ajefnb.nb.ca.

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

<i>Présidente.</i>	Anik BOSSÉ
<i>Adresse</i>	AJEFNB Pav. Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton NB E1A 3E9
<i>Téléphone</i>	(506) 853-4151
<i>Télécopieur</i>	(506) 853-4152
<i>Courriel.</i>	association@ajefnb.nb.ca
<i>Site Web</i>	www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelques 277 membres.

L'AJEFNB PARTAGE LES PRÉOCCUPATIONS DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Rapport annuel du Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick – L'AJEFNB partage les préoccupations du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick relativement à l'inaction du gouvernement dans le dossier des langues officielles dans la province.

Vous vous souviendrez que c'est en 2003 que l'Association déposait une plainte concernant le manque de traduction de décisions de divers tribunaux au Nouveau-Brunswick. L'AJEFNB déplore le fait que la situation ne s'est pas améliorée depuis ce temps. Tel que le mentionnait le commissaire Carrier dans le rapport qu'il déposait le 18 novembre dernier, le ministère de la Justice ne semble pas vouloir rectifier cette situation, car il ne suit pas les recommandations du commissaire.

Depuis lors, le gouvernement provincial a annoncé la création d'un comité consultatif qui aura comme mandat d'appuyer le premier ministre Graham dans le dossier des langues officielles. En outre, le premier ministre a également annoncé l'adoption d'une politique sur la langue de travail au sein de la fonction publique. Nous souhaitons que ces belles initiatives porteront fruit.

NOUVELLE ÉDITION DES RÈGLES DE PROCÉDURE ANNOTÉES !

C'est confirmé ! L'AJEFNB produira une nouvelle édition de l'ouvrage de Basile Chiasson intitulé *les de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*. Les travaux préliminaires sont déjà commencés. Nous visons terminer le projet avant la fin de 2009.

NOUVEAUX VISAGES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la suite de son assemblée générale annuelle le 8 novembre dernier à Moncton, les membres de l'AJEFNB ont élu un nouveau conseil d'administration pour la prochaine année. À la direction, Anik Bossé demeure à la présidence pour la 2e année de son mandat, Larry Landry occupe la vice-présidence et Julie Emond-McCarthy demeure secrétaire-trésorière. Danielle Bastarache préside le Comité des services juridiques. Pour représenter les régions : Tina R. Lagacé-Rivard (Victoria-Carleton), Louis Plourde (Madawaska), Claude Haché (Restigouche), Florian Arseneault (Chaleur), Guylaine Godin (Péninsule acadienne), Mélanie McGrath (Miramichi-Kent), Stéphanie Luce (Westmorland), Alain Chiasson (Fundy) et Glen Gallant (Fredericton). Pour représenter la Faculté de droit : Denis Roy (corps professoral) et Nicholas LeBlanc (corps étudiant).

UN MEMBRE DE L'AJEFNB ACCÈDE À LA MAGISTRATURE

Félicitations à **Jolène Richard** qui a été nommée à titre de juge de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick. Avant d'être nommée juge, elle était une associée d cabinet *Stewart McKelvey* ydepuis 1998.

**UN MEMBRE EST NOMMÉ
CONSEILLER DE LA REINE**

Félicitations à Michel Doucet qui a été nommé conseiller de la Reine en novembre dernier. Ce titre est accordé à des avocates et avocats chevronnés afin de reconnaître leur engagement envers les principes de leur profession et leur contribution au mieux-être de leur communauté.

**PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 24 janvier 2009. Si vous désirez qu'un sujet particulier y soit traité, nous vous invitons à communiquer avec la directrice générale en composant le 506-853-4154 ou par courriel à l'adresse suivante : direction.generale@ajefnb.nb.ca. Vos idées sont les bienvenues !

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Réalisations importantes en 2007-2008... un recrutement record, la 6e édition du camp d'été en droit (secondaire), la 1ère édition du camp d'été en droit (primaire), un séminaire sur le droit linguistique, un nouveau site Web : voilà quelques réalisations et projets qui ont marqué la dernière année.

En plus de ces réalisations, le Conseil d'administration de l'AJEFNB a nommé à titre de membre honoraire le juge Michel Bastarache. En lui accordant ce statut spécial, l'Association a voulu lui dire « Merci » pour toutes ses contributions, ses efforts et ses réalisations pour faire avancer les droits linguistiques tant au Nouveau-Brunswick qu'à l'échelle nationale.

Pour 2008-2009, l'AJEFNB continuera à s'intéresser vivement au dossier de la publication des jugements et suivra ce dossier de très près. D'ailleurs, le comité des services juridiques se penchera sur les démarches que devra adopter l'AJEFNB pour faire avancer cet important dossier. En outre, l'AJEFNB appuie la poursuite déposée par le comité Égalité santé en français du N.-B., qui conteste la légalité de la réforme du ministre Murphy dans le domaine de la santé. Il y a fort à parier qu'en 2008-2009, le dossier de la santé retiendra toute notre attention.

Comme vous le savez, le recrutement est toujours très important pour moi et nous tenterons encore cette année d'atteindre des records d'adhésion ! Une association est forte lorsqu'elle affiche un taux d'adhésion exceptionnel

Je profite donc de l'occasion pour inviter les membres actuels à renouveler leur adhésion (si ce n'est déjà fait) et, peut-être, à inciter leurs collègues de travail à adhérer également.

Je suis également choyée de pouvoir compter sur l'appui d'un conseil d'administration dynamique et compétent. Vous pouvez être assurés de mon entière collaboration tout au long de mon mandat. Pour terminer, au nom de tous les membres du Conseil d'administration et du personnel de l'AJEFNB, je vous souhaite un très beau temps des Fêtes ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année 2009 !

PROFIL D'UN MEMBRE

L'honorable Paul Duffie – C'est en juin dernier que cet avocat et ancien ministre de la Justice et procureur général fut nommé à la magistrature de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick. Avant d'être nommé juge, cet avocat chevronné a exercé le droit à Grand-Sault pendant 30 ans dans une variété de domaines. Il détient un baccalauréat en administration des affaires du collège Ricker, au Maine, et un baccalauréat en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick. Notons que pendant sa carrière de député provincial (de 1987 à 1999), il a occupé plusieurs postes importants, dont ministre de l'Éducation, ministre des Municipalités et ministre de la Justice et Procureur général. Le juge Duffie remplacera le juge Jacques Desjardins, qui devient juge sur- numéraire. Sincères félicitations !

**Le Bref est publié par l'Association des juristes
d'expression française du Nouveau-Brunswick.**

Présidente Anik BOSSÉ
Adresse AJEFNB
Pav. Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton NB E1A 3E9
Téléphone (506) 853-4151
Télécopieur (506) 853-4152
Courriel association@ajefnb.nb.ca
Site Web www.ajefnb.nb.ca

a

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelques 277 membres.
